

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	94 (2022)
Heft:	3
Artikel:	Les nouvelles manières d'habiter
Autor:	Houllier Binder, Salomé
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1029633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOUVELLES MANIÈRES D'HABITER

Face à l'évolution des usages et modes de vie, les typologies d'habitat se transforment. A l'aune de la standardisation dans les logements collectifs et de la prise de conscience écologique, comment alors repenser notre habitat contemporain?

SALOMÉ HOULLIER BINDER

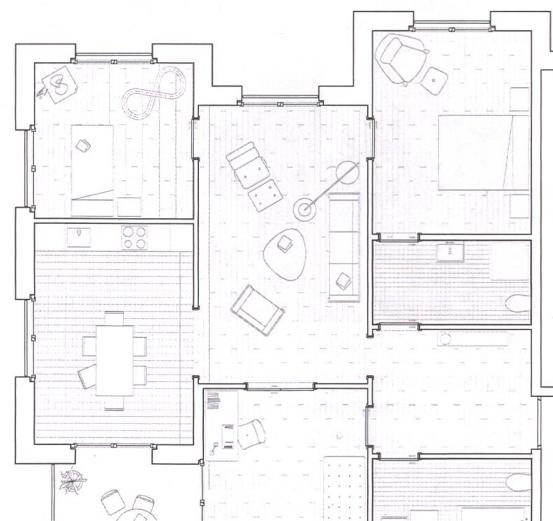
Dans son essai intitulé «Bâtir Habiter Penser» (1951) considéré comme un texte fondateur du questionnement en architecture, le philosophe allemand Martin Heidegger fut le premier à considérer que la signification architecturale ne réside pas dans l'acte de bâtir mais dans celui d'habiter. Historiquement, l'acte d'habiter précède en effet tout projet architectural. Il est donc primordial de replacer l'habiter, et l'habitat, au centre du discours architectural et de repenser ses fondements, ses formes, ses typologies.

Car l'habitat est désormais soumis à des paramètres qui le tiraillent et qui font parfois oublier son essence – son rôle humain. En premier lieu, la nécessité de préserver le territoire et de réduire l'empreinte écologique de la construction incite à un bâti de plus en plus compact et dense. Mais en parallèle, la surface par habitant a considérablement augmenté au cours des dernières années: de 34 m² en 1980 à 46,3 m² en 2020, selon l'OFS. Cette augmentation est en partie due à l'éclatement de la structure familiale traditionnelle (deux parents et deux enfants) au profit de cellules familiales diversifiées. Parents séparés, famille recomposée, monoparentale, personnes vivant seules ou encore colocations induisent des espaces qui ne sont pas occupés en permanence de la même façon (c'est notamment le cas lors des gardes partagées d'enfants ou du travail à domicile). De plus, l'augmentation de la durée de vie, l'avènement du télétravail ou encore les nouveaux modes de consommation sont autant de changements sociétaux que les typologies traditionnelles ne parviennent pas toujours à accommoder. Entre la nécessité d'une réduction de la surface habitable et la réalité d'une augmentation progressive de celle-ci réside un problème majeur dans la manière de concevoir l'espace: la surcharge normative de l'architecture contribue à la déconnexion de l'individu à son habitat, alors même que c'est spécifiquement dans cet espace qu'il devrait pouvoir se reconnecter et prendre conscience de son empreinte sur le territoire. Face à la difficulté des logements à tenir compte de la vie plurielle et complexe, il est donc essentiel de repenser l'habitat en inventant de nouvelles manières d'habiter.

De l'habitat normalisé à l'habitat flexible

Trois pièces, une huitantaine de m², une cuisine ouverte sur le séjour, un espace extérieur et une salle de bain avec colonne de lavage, voici le logement familial type tel qu'il existe un peu partout en Suisse romande. Un habitat soi-disant optimal qui

se retrouve majoritairement au sein des logements collectifs. Cette typologie est le résultat d'une évolution au fil des années. Les intérieurs se sont progressivement décloisonnés au profit de pièces moins nombreuses mais plus grandes, aux fonctions multiples, à l'instar de la «pièce de vie» qui combine à la fois cuisine, séjour et salle à manger. Mais aujourd'hui, le manque de terrain et l'augmentation de la demande poussent à réduire la taille des logements. Pour ce faire, ces derniers deviennent de plus en plus normés, réglés au millimètre près afin de ne pas perdre la moindre surface, voire même paralysés puisqu'il est parfois interdit de planter un clou dans le mur afin de personnaliser son espace. L'échec de certains grands ensembles est en partie dû à cette architecture anonyme et dirigiste. Une mise à l'épreuve de la norme est donc nécessaire, afin de rapprocher le logement des réalités sociales actuelles. Au cœur de cette réflexion réside la question d'appropriation par les habitants. De la cabane primitive de Vitruve à aujourd'hui, nous partageons tous le besoin de façonnier notre habitat en harmonie avec l'espace qui nous entoure. Mais nous n'y venons pas tous avec le même succès. Tandis que certains transmettent leurs utopies et valeurs à travers leur logement, d'autres habitent leur espace de manière passive, d'autres encore le subissent. Afin d'intégrer les divers chemins et besoins d'un individu, la flexibilité et la capacité d'évolution



Le plan reprend le principe des pièces en enfilade avec des pièces directement juxtaposées. Les espaces de circulation ainsi disparus, les pièces peuvent devenir plus grandes (Immeuble de logements, Boveresses). DR / Fruehauf, Henry & Viladoms



La végétation est partout, laissée libre. Elle apporte sa fraîcheur naturelle et vient brouiller les frontières entre l'environnement bâti et l'environnement naturel (Maison Hourré). DR / Michel Bonvin

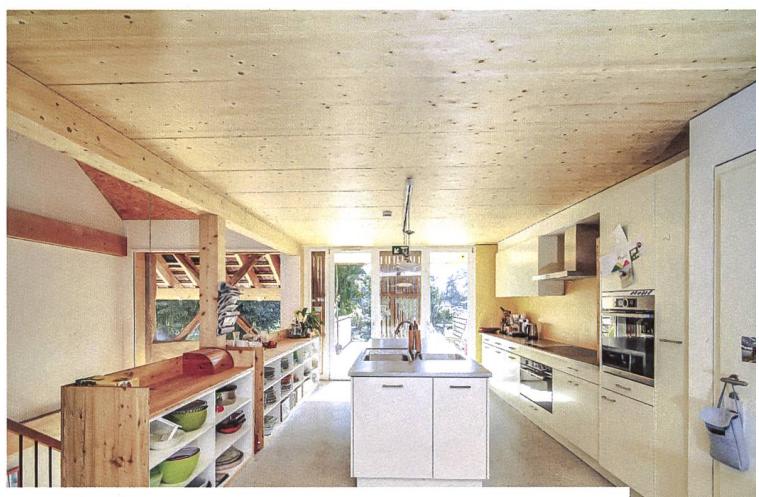
deviennent des thèmes majeurs pour le logement. La réintroduction de l'idée conceptuelle du plan libre dans les habitats (possibilité de rajouter ou d'enlever des parois, notamment) permet de proposer des logements plus adaptables, capables d'accueillir diverses fonctions au fil du temps. Le nouvel immeuble au quartier des Boveresses à Lausanne réalisé par le bureau d'architectes Fruehauf, Henry & Viladoms pour la société coopérative Logement Idéal, propose par exemple une typologie où chaque pièce est équivalente, sans hiérarchie, permettant un aménagement plus libre et permettant ainsi une intégration plus active de l'humain dans l'habiter.

Innovations sociales et spatiales

Contraint par la norme, les concepteurs parviennent donc parfois à sortir des réflexions usuelles et normatives pour proposer des habitats innovants. Le défi principal porte sur la création d'un vivre-ensemble. Premièrement, la mixité entre les générations est privilégiée. Tandis que le projet H4 G (Habitat 4 Générations) à Genève réfléchit aux manières d'adapter un logement pour quatre générations, les projets d'immeubles intergénérationnels se multiplient. Par exemple, la Casa del Cédro a été inaugurée en 2020 dans le quartier de la Châtelaine à Genève. Cet immeuble intergénérationnel de la Fondation Alphonse Carfagni, réalisé par le bureau Amaldi Neder et Associés Architectes, propose 18 appartements pour des personnes âgées et 15 appartements pour des étudiants ou jeunes en formation. Doté d'espaces de vie commun, le projet cherche à favoriser les échanges et les relations de solidarité entre générations.

Deuxièmement, la mise en commun d'espaces est une solution qui permet de réduire la surface bâtie et de définir de nouvelles porosités entre la cellule de l'habitat et le monde extérieur, favorisant ainsi le lien social tout en préservant l'intimité. Le projet de la coopérative d'habitation Les Coloriés (membre de l'ARMOUP), réalisé à Attalens par Philippe Veluzat et Sébastien

Tripod dans une ancienne ferme propose par exemple des espaces de circulation élargis qui desservent les différents espaces collectifs: un atelier, une grande cuisine commune, une terrasse et un salon. Même les toilettes sont partagées à l'entrée des unités. Une solution qui permet d'optimiser les surfaces des espaces privés tout en laissant une grande marge d'adaptabilité au fil des ans et des besoins. Enfin, trois pièces indépendantes permettent d'agrandir certaines des unités. Ces types de mutualisation se répandent progressivement au sein d'une certaine pratique architecturale, auprès des coopératives en particulier. En effet, parce qu'elles développent une pensée collective de l'habitat, les coopératives ont la capacité de produire des formes architecturales inventives qui accompagnent de nouveaux modes de vie.



La cuisine, lieu d'échange et de convivialité par excellence, se place au cœur du dispositif de la maison. Sa taille et sa position centrale offrent une souplesse d'utilisation selon les besoins de chacun (Coopérative Attalens). DR / Stéphane Millet, Lausanne

Renouer avec la terre

Le développement durable et la minimisation de l'empreinte d'un bâtiment est une question devenue essentielle pour l'ensemble du monde de la construction. En revanche, elle reste encore assez marginale chez les habitants, pour qui le confort prédomine toujours. Mais la crise écologique et sociale nous pousse à changer notre rapport au territoire et au logement. Cela ne se limite pas uniquement à l'acceptation d'une réduction de la surface habitable par habitant, comme le propose Philippe Thalmann, professeur d'économie urbaine à l'EPFL, dans un projet de recherche du PNR 73 Economie durable. Il est aussi nécessaire de penser le logement dans une optique écologique globale, au-delà des réflexions techniques sur le cycle de vie, l'empreinte écologique et l'énergie grise d'une construction. Le principe de flexibilité aide encore une fois à concilier les différents besoins dans une typologie de l'habitat respectueuse de l'environnement. L'architecture évolutive est en effet capable de répondre à l'usage des habitants sur le long terme, incitant donc une construction plus durable et plus pérenne.

De plus, la volonté d'un retour à la nature se fait doucement ressentir. Les habitants cherchent à tisser plus de liens avec l'environnement. Certains projets s'orientent de plus en plus dans cette direction et montrent qu'habiter c'est toujours

cohabiter, avec les autres mais aussi avec la nature. A la frontière du Pays basque et du Béarn en France, la réhabilitation unique d'une ancienne ferme permet à l'habitat de s'ancrer à son environnement naturel. Réalisé par le collectif Encore, le projet considère la nature – le paysage, les plantes, les fleurs, même les oiseaux – comme des éléments de réflexion à part entière. Afin d'intégrer les couchers de soleil à la maison par exemple, les portes ont été transformées en fenêtres coulissantes extérieures qui disparaissent une fois ouvertes. En adaptant la typologie du logement à l'existant et en prônant une grande ouverture sur le paysage la maison présente une architecture incarnée qui pense la durabilité de manière holistique.

Les critères économiques et écologiques ne sont donc pas les uniques aspects à prendre en compte. En multipliant des propositions déterminantes en termes de relation à la nature, d'usages et de formes, de nouveaux modèles émergent progressivement et s'inscrivent de plus en plus dans une sobriété de l'habitat, et de l'habiter. ■



**Oui, je le veux !
Assainir
pour le futur.**

flumroc.ch/ouijeleveux